Assemblée générale mixte

TECHNOLOGY FOR A SUSTAINABLE WORLD

11 juin 2025

Ordre du jour

À titre ordinaire, l'ordre du jour porte sur :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
4. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions soumises aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.
5. Ratification de la nomination de Mme Virginie Banet en qualité d'administratrice.
6. Renouvellement du mandat de Mme Domitille Doat Le Bigot en qualité d'administratrice.
7. Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce pour l'exercice 2024.
8. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2024 ou attribués au titre du même exercice à M. Philippe Berterottière, Président-Directeur général, pour la période du 1er janvier 2024 au 12 juin 2024.
9. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2024 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Philippe Berterottière, Président du Conseil d'administration, pour la période du 12 juin au 31 décembre 2024.
10. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2024 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Jean-Baptiste Choimet, Directeur général, pour la période du 12 juin 2024 au 31 décembre 2024.
11. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration pour la période courant du 1er janvier 2025 au 9 février 2025.
12. Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur général pour la période courant du 1er janvier 2025 au 9 février 2025.

Ordre du jour

À titre ordinaire (suite) :

13. Approbation de la politique de rémunération applicable au Président-Directeur général à compter du 9 février 2025.
14. Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du Conseil d'administration.
15. Fixation du montant de la rémunération annuelle globale des membres du Conseil d'administration.
16. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.

À titre extraordinaire, l'ordre du jour porte sur :

17. Autorisation à donner au Conseil d'administration pour une durée de 24 mois à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions autodétenues.
18. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois pour décider l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de ses filiales et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.
19. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois pour décider l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de ses filiales et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par offre au public autre que celles mentionnées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier.
20. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois pour décider l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de ses filiales et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par placement privé visé à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier.
21. Délégation de compétence à donner pour une durée de 26 mois au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, de toute filiale et/ou de toute autre société avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription.

Ordre du jour

À titre extraordinaire (suite) :

22. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital.
23. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.
24. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois pour décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne.
25. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital en faveur de catégorie(s) de bénéficiaires dénommés, dans le cadre de la mise en oeuvre des plans d'actionnariat et d'épargne internationaux du Groupe, avec suppression du droit préférentiel de souscription.
26. Limitation globale des autorisations d'émissions d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital.
27. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre en faveur des salariés et mandataires sociaux du Groupe ou de certains d'entre eux.
28. Modification de l'article 18 des statuts de la Société.

À titre ordinaire, l'ordre du jour porte sur :

29. Pouvoirs pour formalités

Agenda

01
GTT, un expert technologique

02
RSE

03
L'innovation au cœur de la stratégie de GTT

04
Marchés

05
Résultats 2024 & Perspectives 2025

06
Rapport des Commissaires aux comptes

07
Gouvernement d'entreprise

08
Rapport du Conseil sur les résolutions proposées

09
Questions & réponses

10
Vote des résolutions

1

GTT, un expert technologique

Philippe Berterottière

Président-Directeur général

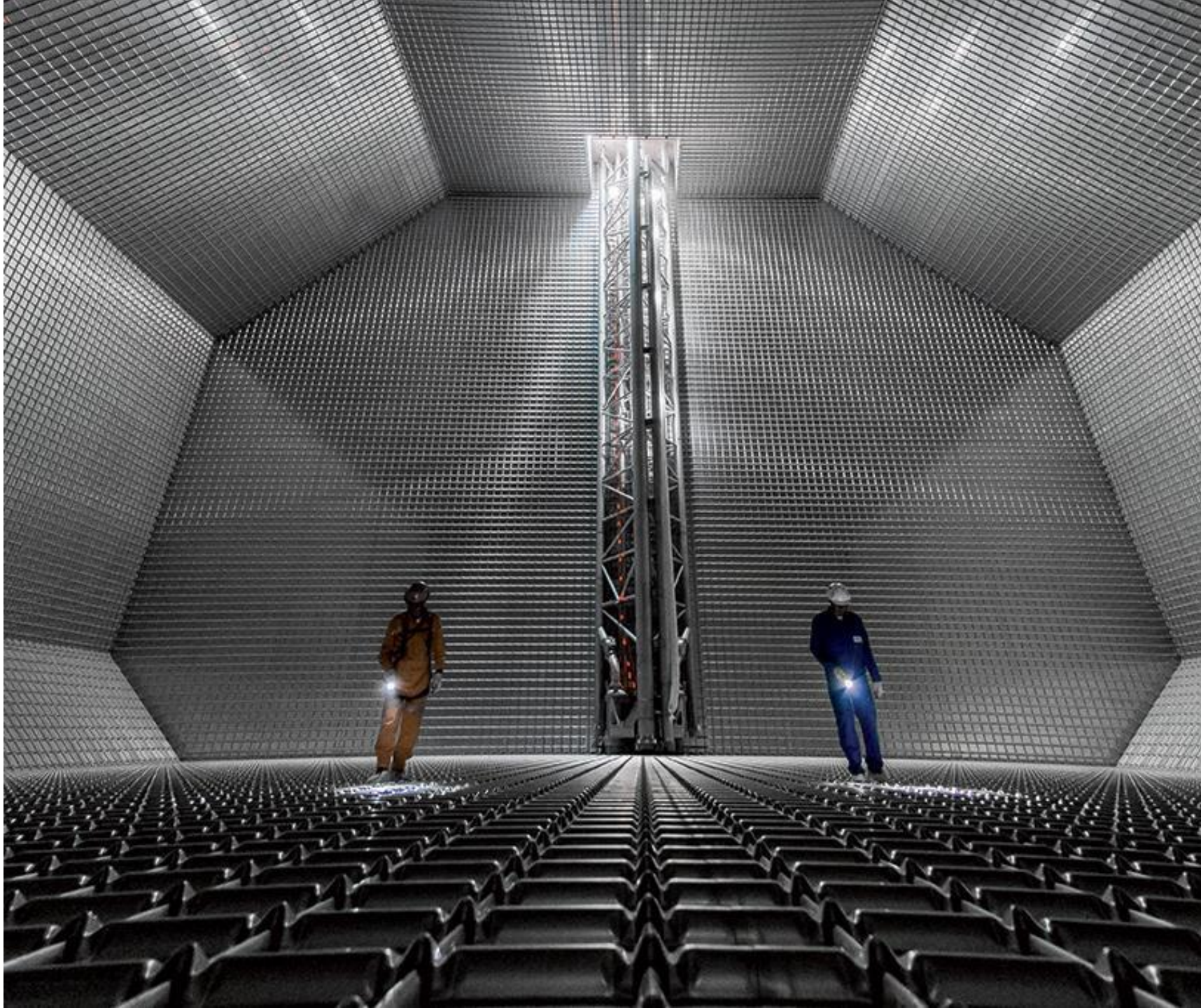

Résultats 2024 : **Chiffre d’affaires et EBITDA records dans un marché dynamique**

Carnet de commandes cœur de métier
332 unités / 1 902 M€

Carnet de commandes GNL carburant
50 unités / 48 M€

Chiffre d’affaires
641 M€ / +50 %

EBITDA **388 M€ / +65 %**
Marge d’EBITDA **61 %**

Cash-flow libre
338 M€ / +54 %

Dividende **7,50 €**
Taux de distribution **80 %**

Marché & activités en 2024 : **forte dynamique et visibilité élevée**

Marché

- **Deuxième année record pour les commandes**
- **Méthaniers**
  - Nombreuses commandes encore attendues (projets en construction, renouvellement de flotte)
  - Nouvelles décisions d'investissement attendues à partir du second semestre
  - Capacités des chantiers navals en augmentation
- **Éthaniers: premières commandes de très grande capacité**
  (ULEC – Ultra Large Ethane Carrier)
- **GNL carburant :** dynamique plus favorable ; concurrence accrue

Innovation

- Plusieurs approbations de principes (AiPs) pour des technologies clés en support des activités cœur de métier, le GNL carburant et les solutions digital

Services

- Nouveaux contrats avec JOVO, Maran Tankers et ENI (FLNG Coral Sul)
- Études pour la conversion de méthaniers en FSRU

Solutions digitales

- Lancement du routage météorologique,
- Ouverture d'un centre de surveillance en temps réel des performances des flottes à Singapour
- Nouveaux contrats avec des armateurs de premier plan

Elogen

- Revue stratégique annoncée début 2025
- Plan de sauvegarde de l'emploi envisagé pour 110 postes

2

RSE

Clémence Granveau

Responsable RSE

Feuille de route RSE : réalisations 2024

Réduire l'impact climatique de nos activité

- *-18 % d'émissions de Scope 1 et 2 vs 2023*
- *-14 % d'émissions moyennes par unité livrée en 2024 vs 2023*

Décarboner le secteur maritime

- *Développement de la technologie GTT Next1*
- *Investissement de GTT Strategic Ventures dans la société Bluefins*

S'inscrire dans un monde durable

- *29 % de brevets déposés portant sur les carburants alternatifs, l'hydrogène, la capture de carbone*

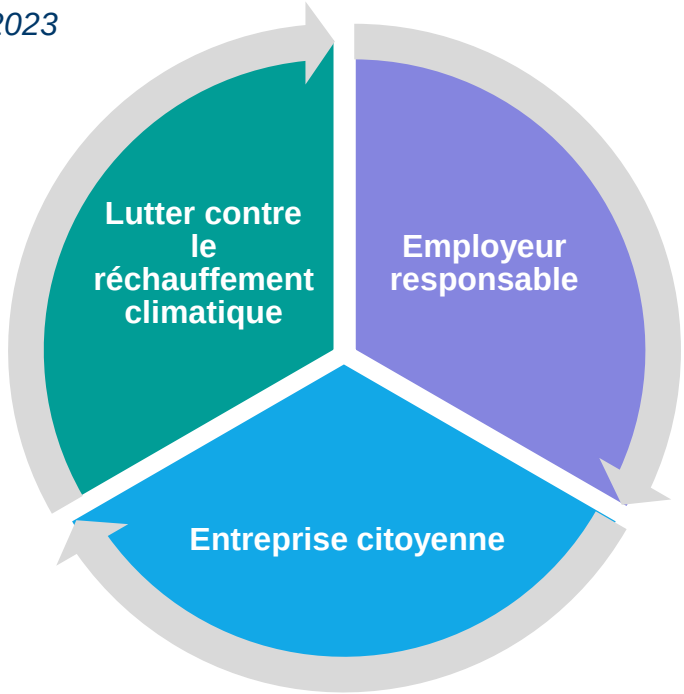

Garantir la santé et la sécurité des équipes

- *Mise à jour de la politique Santé et Sécurité*
- *Taux de fréquence : 2,64*

Développer les compétences et promouvoir les talents

- *16h de formation suivie en moyenne par salarié (hors formations obligatoires)*
- *39 % de mobilités internes*

Favoriser la diversité et le bien-être

- *30 % de femmes dans les recrutements*
- *22 % de femmes aux postes de management*
- *71 % de participation à l'enquête d'engagement*

Agir de manière intègre

- *Renouvellement de la certification ISO 37001*
- *100 % des collaborateurs formés à l'anti corruption*

Promouvoir une conduite responsable dans la chaîne de valeur

- *36 % des fournisseurs signataires du Code de Conduite*

Avoir un impact positif sur les communautés

- *Implication des équipes dans les projets d'ancrage*
- *Participation à un challenge sportif caritatif*

Performance extra financière

En 2024, GTT a amélioré ou maintenu chacune de ses notes extra-financières, récompensant ses actions en matière de transparence, de gouvernance et d'éthique des affaires.

MSCI

CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA

EthiFinance

0 — 50 — 74 — 100

CDP DISCLOSURE INSIGHT ACTION

D-	D	C-	C	B-	B	A-	A

ISS ESG

D-	D	D+	C-	C	C+	B-	B	B+	A-	A	A+

with Prime status

MOODY'S RATINGS

0 — 50 — 57 — 100

SUSTAINALYTICS a Morningstar company

40 +	40 - 30	30 - 20	20 - 10	10 - 0

3

L’innovation au cœur de la stratégie de GTT

Innovation : **une feuille de route ambitieuse**

CŒUR DE MÉTIER

Poursuite de la réduction de l'empreinte carbone des **méthaniers**

Amélioration de l'efficacité énergétique et réduction des coûts de construction et d'exploitation des navires

GNL CARBURANT

Offrir les meilleures technologies pour les **carburants alternatifs**

Permettre la décarbonation de l'industrie maritime, pour tous types de navires

DIGITAL

Concevoir de nouvelles **solutions digitales** dédiées à l'industrie maritime

Offrir des solutions de pointe pour le suivi et l'optimisation des navires

SOLUTIONS BAS CARBONE

Concevoir aujourd'hui **les solutions de demain**

Explorer les solutions d'optimisation de la performance technologique, avec la R&D et GTT Strategic Ventures (8 prises de participations depuis la création)

En 2024, GTT a déposé 66 nouveaux brevets et effectué quatre prises de participations minoritaires dans des start-up innovantes *

* Seaber.io, Cryo Collect, Energo & Bluefins

Innovation : **zoom sur les dernières technologies**

Méthanier à trois cuves de 200k m³

Vitesse optimisée réduisant les émissions de CO_2 d'environ 20 %

Capacité augmentée (200k m³ vs 174k m³) permettant de maintenir la même intensité de transport (même volume transporté par année)

Amélioration du rapport surface-volume améliorant la performance thermique et l'efficacité du taux d'évaporation (*BOR, Boil Off Rate*)

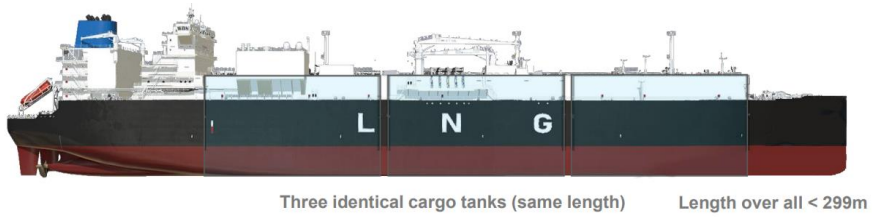

Éthaniers de très grande capacité (150k m³)

(ULEC – Ultra Large Ethane Carrier)

Augmentation des capacités d'emport : réduction des charges opérationnelles (essence, équipage, assurance, frais de passage, pilotes, frais de terminaux)

Amélioration de la conformité à l'EEDI* : réduction des émissions de CO_2 et des frais d'affrètement

Compatibilité multi-fuel : convient également pour l'éthylène, le propane, le propylène et le GNL

Tirant d'eau de 11,90 mètres

* Energy Efficienty Design Index

4

Marché

Méthaniers et autres applications

Philippe Berterottière

Président-Directeur général

Flux de GNL et intensité de transport : **une demande en transport GNL portée par la croissance asiatique et l'essor américain**

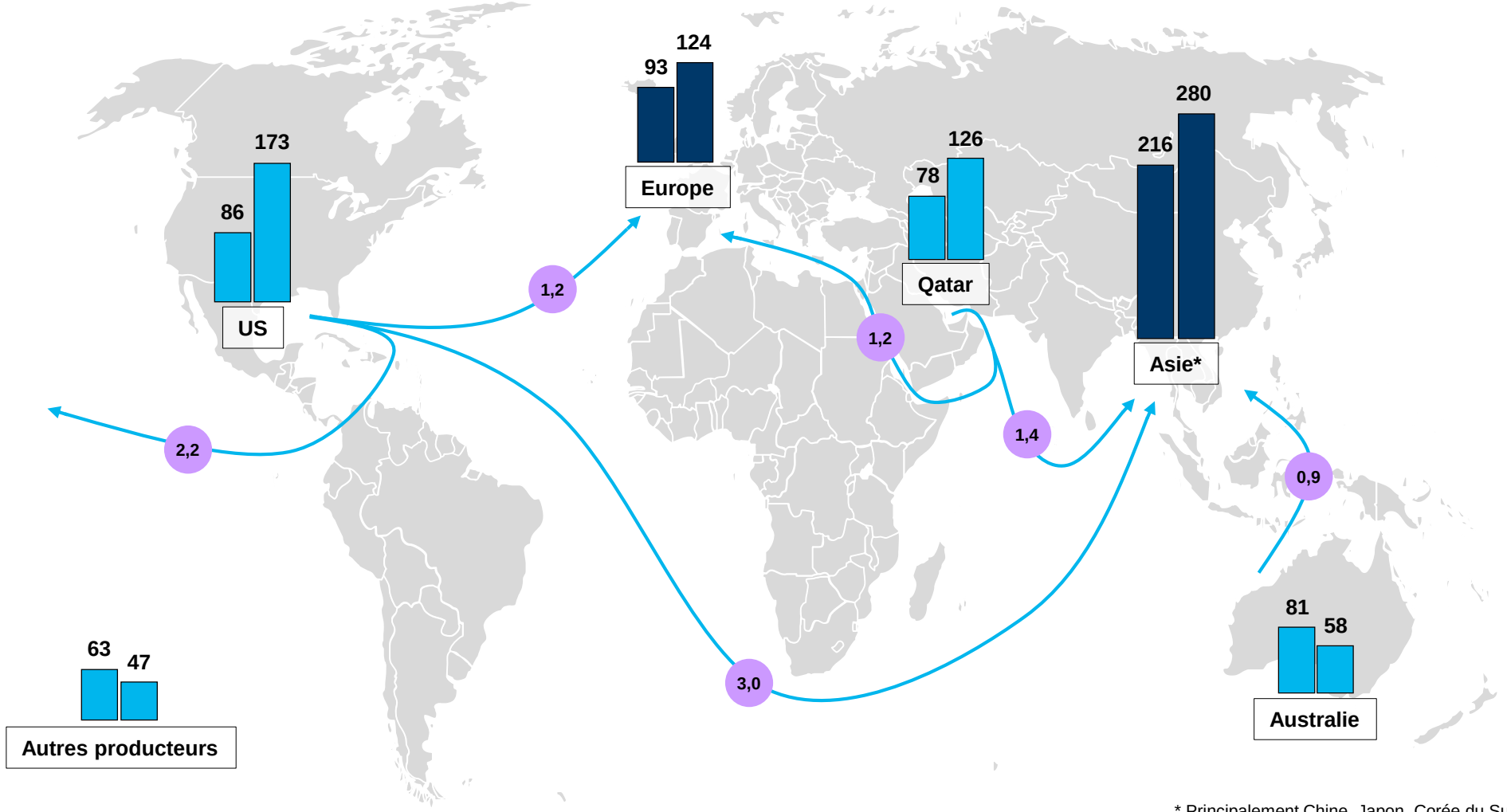

* Principalement Chine, Japon, Corée du Sud et Inde

Principaux producteurs de GNL (Mtpa 2024 & 2040)

Principaux consommateurs de GNL (Mtpa 2024 & 2040)

Flux majeurs de GNL

Intensité de transport (Nombre de méthaniers nécessaires pour transporter 1 Mtpa)

Le gaz et le GNL progressent dans le mix énergétique, le charbon reste dominant

EVOLUTION DU MIX D'ÉNERGIE GLOBAL

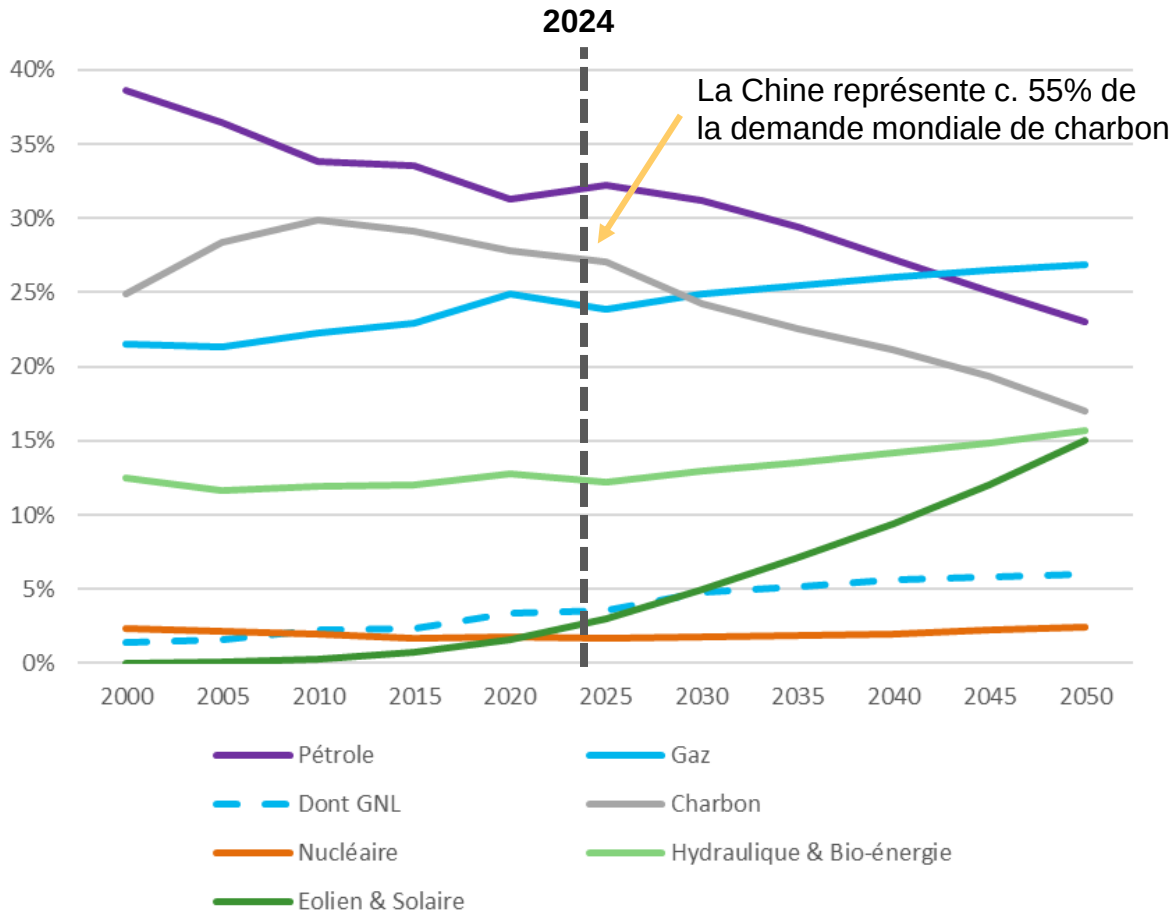

Source: BP Q3 24 – Current trajectory

MIX D'ÉNERGIE DE LA CHINE (2023)

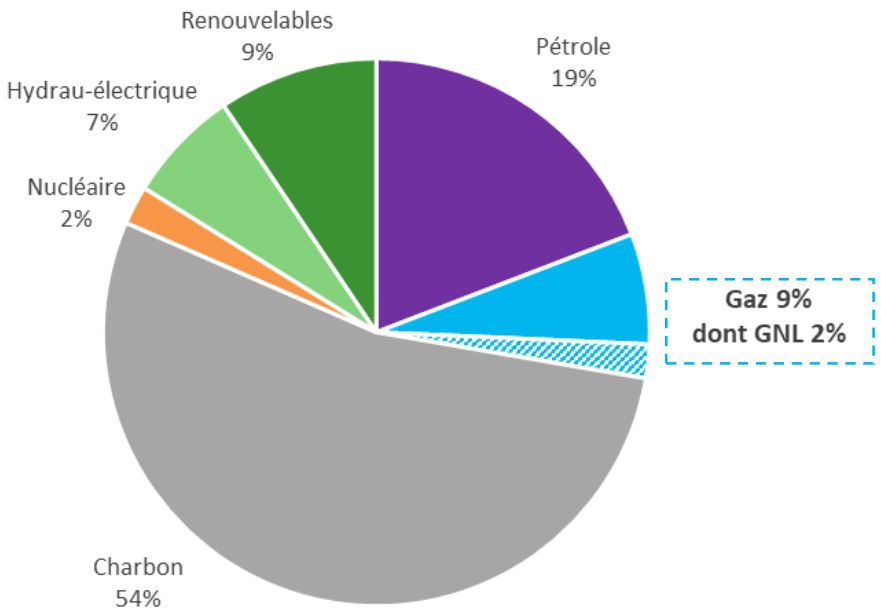

Source: Statistical review 2024

La Chine est le premier importateur mondial de GNL

Forte demande de GNL attendue d'ici 2030 et 2040

PRÉVISION DE LA DEMANDE DE GNL

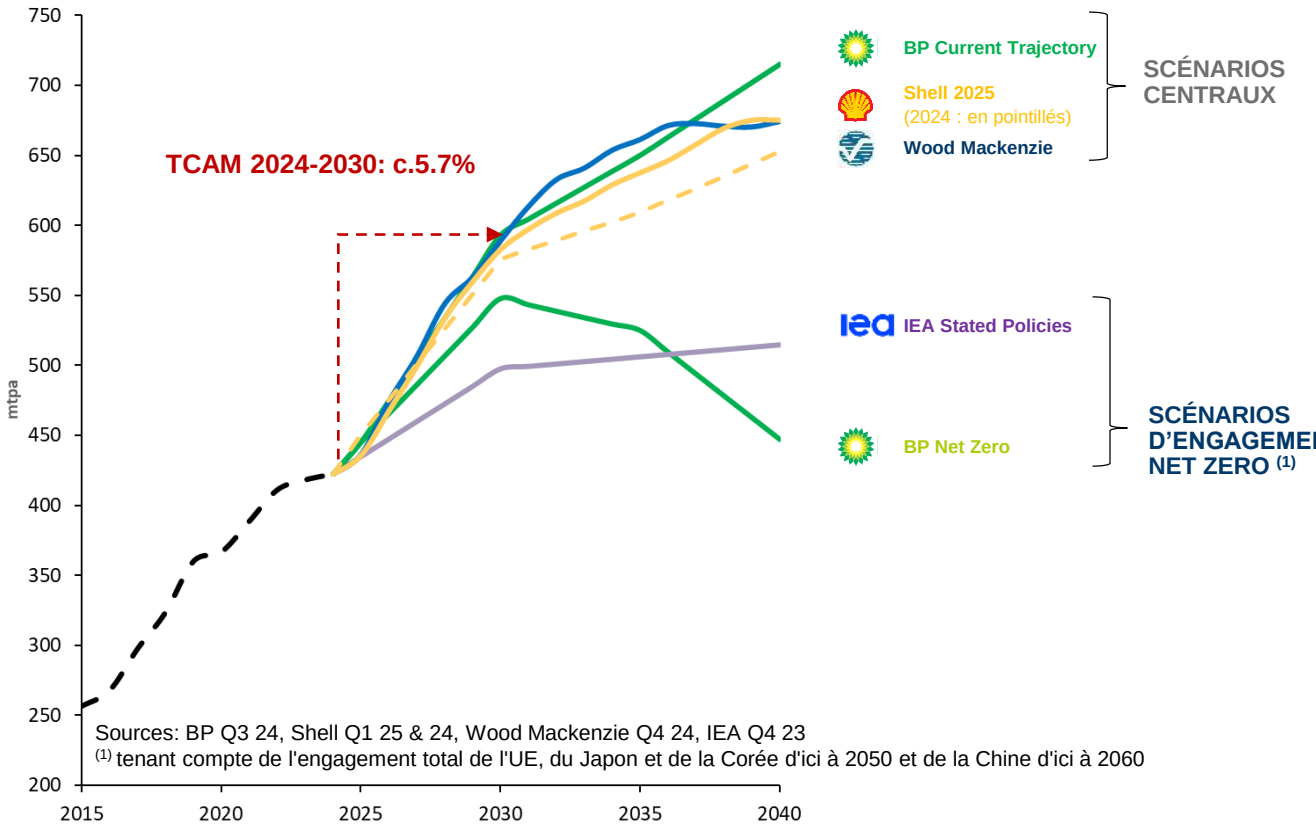

Sources: BP Q3 24, Shell Q1 25 & 24, Wood Mackenzie Q4 24, IEA Q4 23
(1) tenant compte de l'engagement total de l'UE, du Japon et de la Corée d'ici à 2050 et de la Chine d'ici à 2060

OFFRE ET DEMANDE DE GNL

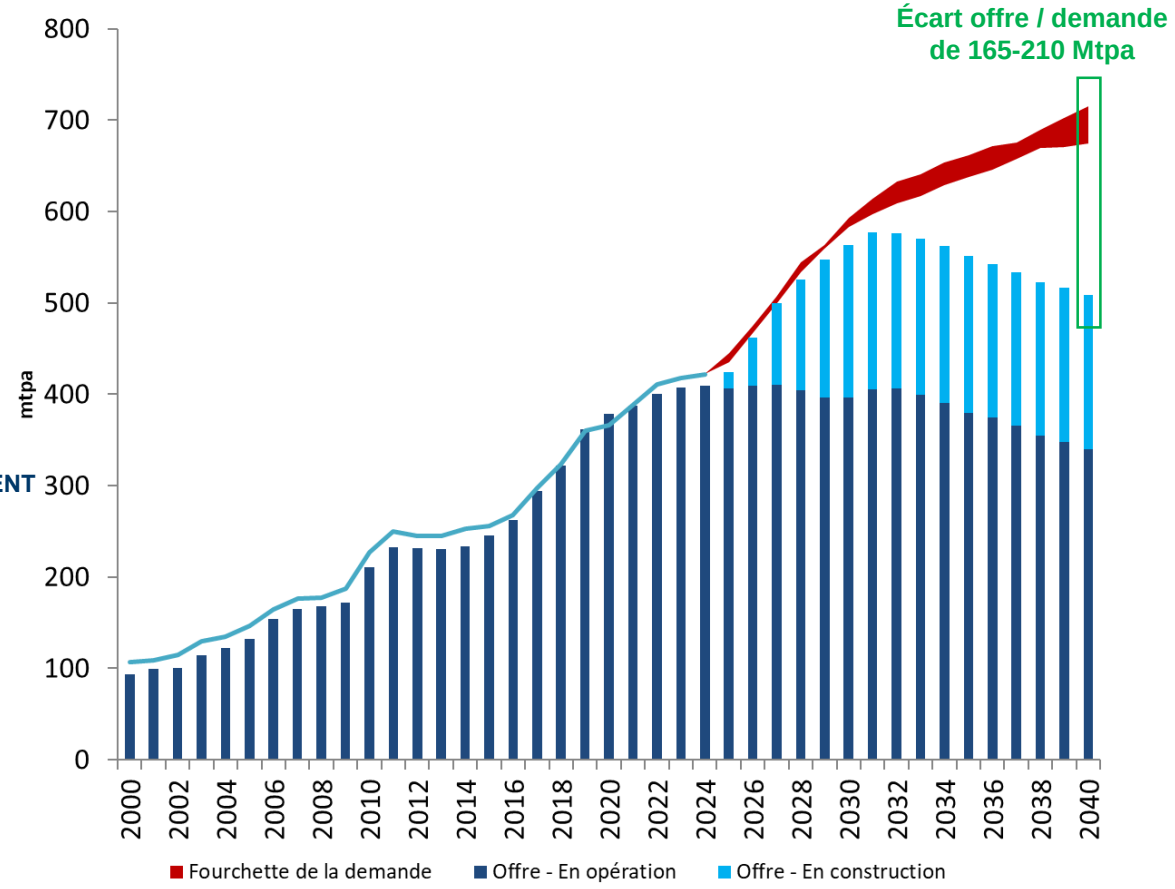

Sources: Wood Mackenzie (Q4 24), Shell (Q1 25) , BP (Q3 24), GTT
Mozambique, Arctic LNG-2 sont exclus.

Actualisation de la trajectoire Shell LNG :

- **c.+25 millions de tonnes** dans le scénario central entre les prévisions 2024 et 2025

Décisions d'investissements attendues en 2025-2026

	PROJET GNL *	PAYS	OPERATEUR	VOLUME (Mtpa)
FIDs en 2025	Woodside Louisiana Phase 1	US East	Woodside	16.5
	Southern Energy FLNG	Argentina	Southern Energy	2.4
FIDs probables en 2025-2026	Genting FLNG	Indonesia	Genting	1.2
	Woodfibre	Canada West	Pacific O&G	2.1
	Qatar North Field West	Qatar	Qatar Energy	16.0
	Coral Norte FLNG	Mozambique	ENI	3.4
	Corpus Christi MidscaleTrains 8&9	US East	Cheniere	3.0
	CP2 Phase 1	US East	Venture Global	14.4
	Rio Grande Train 4	US East	Next Decade	5.9
	Delfin FLNG1	US East	Delfin	3.3
Autres FIDs possibles	Saguaro Energía Phase 1 & 2	Mexico West	Mexico Pacific	15.0
	Lake Charles	US East	Energy Transfer	16.4
	Sabine Pass Stage 5 expansion	US East	Cheniere	14.0
	Commonwealth LNG	US East	Commonwealth LNG	9.5
	CP2 Phase 2	US East	Venture Global	5.5
	Cameron Phase 2	US East	Sempra	6.7
	LNG Canada Phase 2	Canada West	Shell	14.0
	PNG expansion	PNG	Total/Exxon	4.2
	Sur LNG	Oman	Oman LNG	3.8
	Mozambique LNG-1	Mozambique	TotalEnergies	13.1

États-Unis : levée de la suspension de l'octroi de nouveaux permis pour les projets de liquéfaction en janvier 2025

Deux décisions d'investissement prises en avril 2025

* Liste non-exhaustive

Renouvellement de la flotte : une dynamique en accélération d'ici 2030

Le segment du renouvellement représente environ 10 % du carnet de commandes actuel

Âge: Plus de 300 méthaniers auront plus de 20 ans dans les 10 prochaines années (dont 200 auront plus de 25 ans)

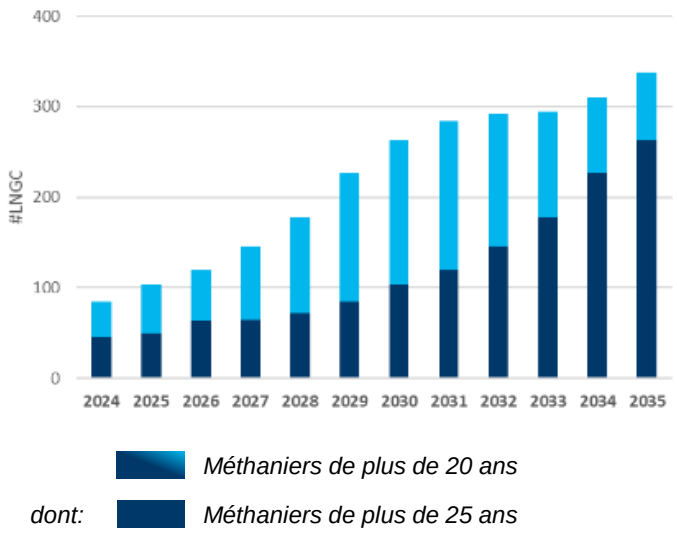

Source: Wood Mackenzie

Mise au rebut & conversions

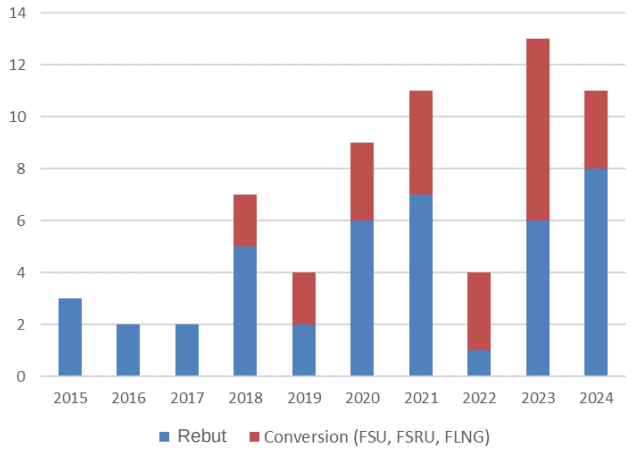

Source: GTT, Howe Robinson, Tradewinds, Woodmackenzie

Le renouvellement de la flotte soutenu par quatre facteurs clés

	Aujourd'hui	Moyen-terme
Âge	++	+++
Aspects financiers	- / + Coût à court-terme du carburant plus élevé, compensé par une baisse des prix d'affrètements Coût élevé de construction	++ Coûts d'exploitation des navires plus faible et amélioration de l'efficacité Taxe carbone
Capacité des chantiers navals	- Priorité pour les besoins des nouvelles usines	+ Emplacements additionnels disponibles pour le renouvellement
Réglementation	- / + Incertitudes / Contrôle des émissions par les affréteurs	++ Révision du CII* et du EU ETS entièrement opérationnel en 2026

* Carbon Intensity Index

Estimations à long terme des commandes de GTT

ESTIMATION DES COMMANDES CUMULÉES DE GTT POUR LA PÉRIODE 2025-2034

Méthaniers	Plus de **450** unités
ULEC/VLEC	Entre **25 & 40** unités
FSRU	**Jusqu'à 10** unités[1]
FLNG	**Jusqu'à 10** unités
Réservoirs terrestres & GBS	Entre **25 & 30** unités

(1) Excluant la conversion de méthaniers existants en FSRU

4

Marché

GNL carburant

Philippe Berterottière

Président-Directeur général

GNL carburant : un marché dynamique mais concurrentiel

COMMANDES CUMULÉES PAR TYPE DE TECHNOLOGIE POUR LES PORTE-CONTENEURS DE CAPACITÉS SUPÉRIEURES À 7K CONTENEURS

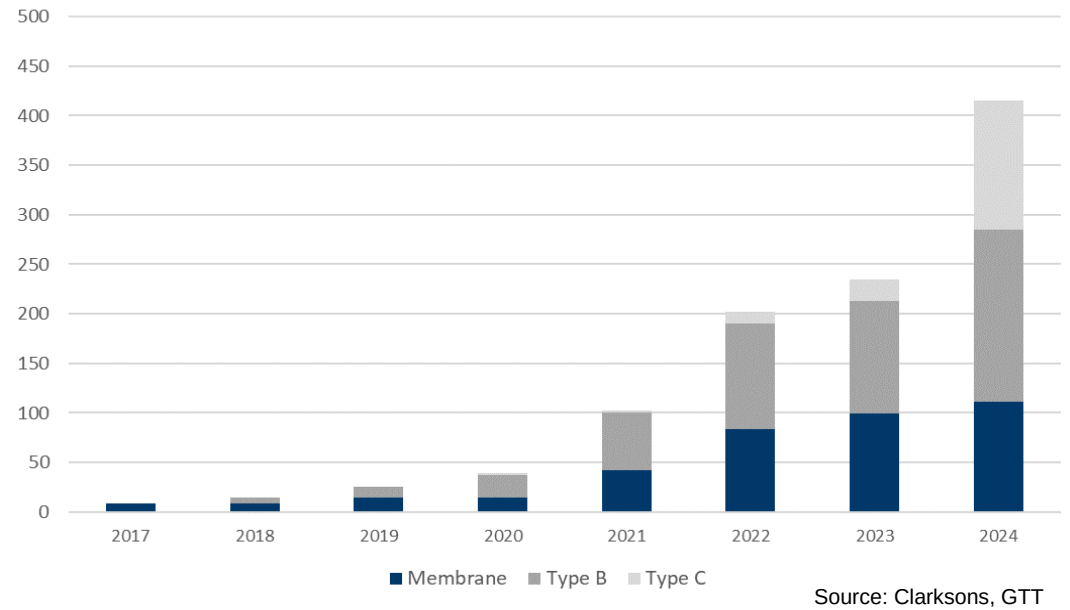

Source: Clarksons, GTT

Défis pour les solutions à membranes face aux alternatives Type B & C

- Réglementation sur le **branchement électrique à quai (***cold ironing****)** et **simplicité perçue** des technologies concurrentes
- **Capacité limitée des chantiers** : un frein à la mise en œuvre des technologies à membranes

Le GNL : la seule solution disponible alliant conformité réglementaire et performance économique

- Conforme aux normes environnementales les plus strictes
- Réduit les émissions et les coûts, assurant la rentabilité des armateurs

Avantages de la membrane GTT

- **Performance et fiabilité supérieures** (meilleur taux d'évaporation).
- **Structure plus légère** avec moins d'acier, **minimisant les émissions de CO_2**.
- **Assistance complète de GTT** durant le cycle de vie du navire.

* Raccordement des navires à l'alimentation électrique terrestre et arrêt des moteurs pour réduire les émissions d'échappement et le bruit

GNL carburant : soutenu par l'innovation et des tendances de marché favorables

L'INNOVATION, MOTEUR DE LA CROISSANCE

Technologie 1 barg
Assure la conformité avec les futures règles de branchement électrique à quai*, grâce à la technologie GTT Mark III Flex

Recycool™
Reliquéfie les gaz d'évaporation sur les navires GNL à moteur haute pression, en réutilisant l'énergie froide avant vaporisation.

12 porte-conteneurs & un navire de soutage avec membrane GTT commandés en 2024

12 nouveaux porte-conteneurs commandés en février 2025

LA DEMANDE EN GNL CARBURANT FAVORABLE AU MARCHÉ DES MÉTHANIERS

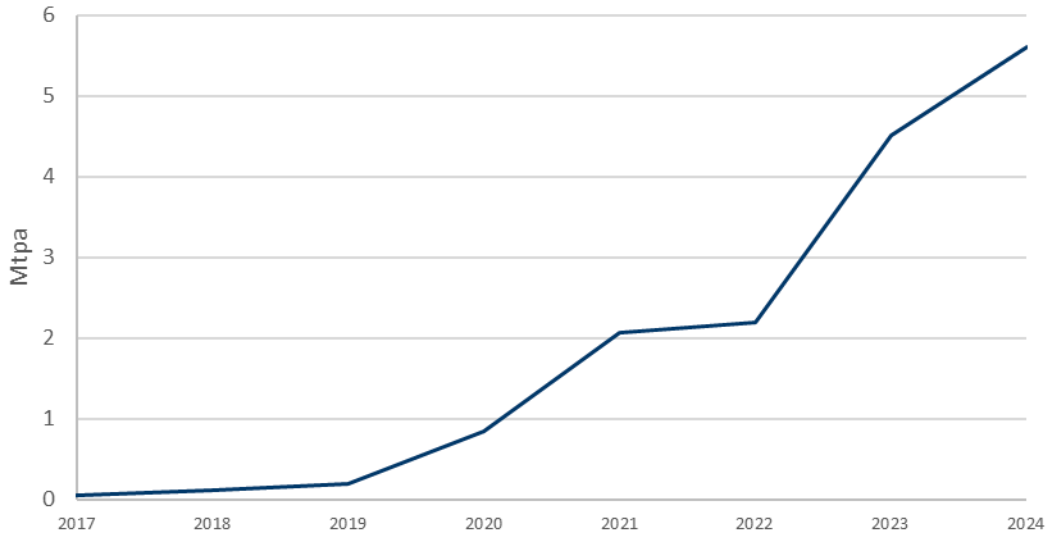

Source: Wood Mackenzie

- **Le GNL carburant représente environ 6 Mtpa de demande de GNL en 2024, une augmentation de 24% comparé à 2023**
- **En moyenne, 20 porte-conteneurs alimentés au GNL carburant génèrent le besoin d'un méthanier**

* Raccordement des navires à l'alimentation électrique terrestre et arrêt des moteurs pour réduire les émissions d'échappement et le bruit

4

Marché

Solutions digitales

Philippe Berterottière

Président-Directeur général

Solutions digitales : **accélération sur un marché du *Smart Shipping* en forte croissance**

Prévisions de marché, 2030

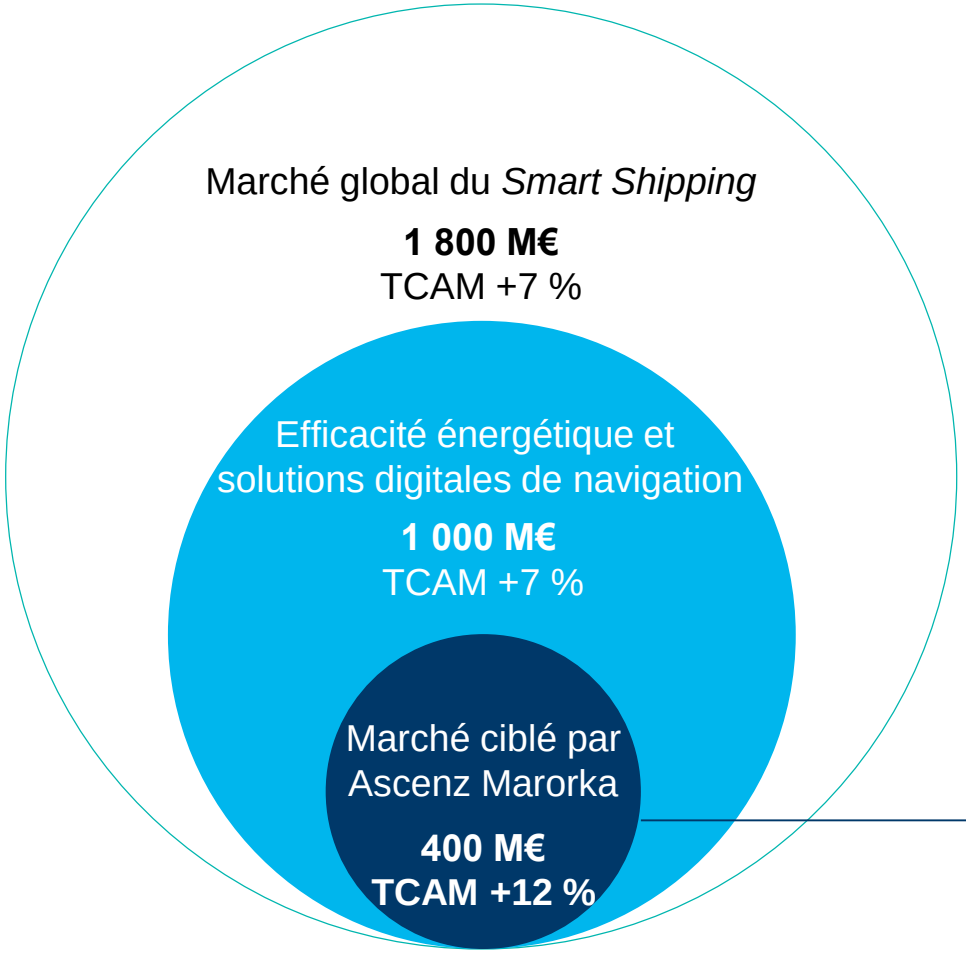

ascenz*marorka
Technology for sustainable ships

Un positionnement stratégique sur quatre segments de marché

Gestion de la performance	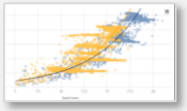	• Fort potentiel de croissance • Concentration sur l'efficacité énergétique et environnementale
Optimisation des trajets	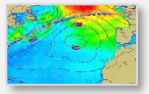	
Systèmes de surveillance du carburant		• Activité historique d'Ascenz Marorka • Fort positionnement en Asie du sud-est et au Moyen-Orient
Applications GNL (Méthaniers, FSRUs, GNL carburant…)		• Expertise unique • Aide à défendre la position de GTT dans le GNL

Source : Arkwright 2024, étude de marché

Solutions digitales : **innovations & faits marquants 2024**

EXTENSION DU *FLEET CENTER*

- Ouverture d'un second centre à Singapour pour le suivi en temps réel des performances de flotte
- Équipe d'experts en navigation, météo, GNL et offshore

SLOSHING VIRTUAL SENSOR

- Une étude montre que cette solution prédictive peut espacer les inspections des cuves
- Déjà utilisée par deux grands majeurs européens du GNL

CONFIANCE DES GRANDS ACTEURS MARITIMES

- Latsco choisit la solution de routage d'Ascenz Marorka après une analyse de marché approfondie

LATSCO SHIPPING LIMITED

ACQUISITION DE VPS

- Acteur reconnu de la performance navire, avec une flotte mondiale sous contrat
- Synergies commerciales avec Ascenz Marorka

Expansion continue

- 30 navires de Harren Shipping équipés de la solution VESPER de VPS

Vessel Performance Solutions™ By GTT

CHIFFRE D'AFFAIRES DIGITAL (en M€)

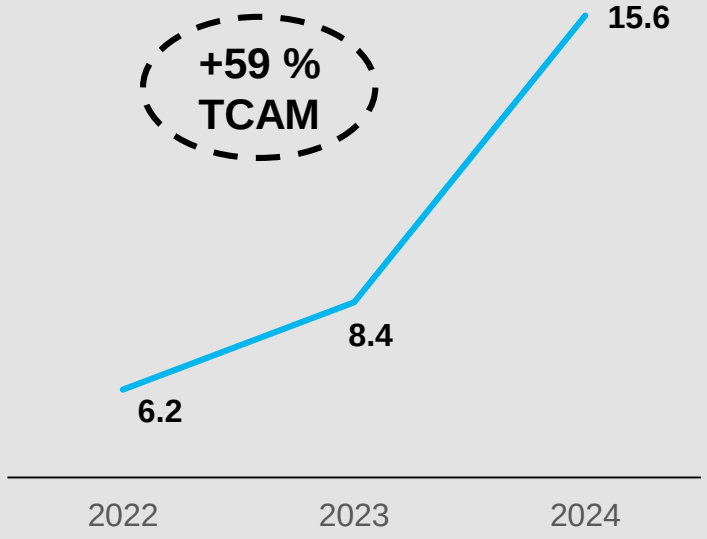

MARGE BRUTE 2024 : 48 %

Danelec : une acquisition qui propulse GTT au premier rang mondial du marché de la gestion de la performance des navires

UN ACTEUR RECONNU DE LA DIGITALISATION MARITIME

SECURITÉ	GESTION DE LA PERFORMANCE
64 % du chiffre d'affaires*	31 % du chiffre d'affaires*
Voyage Data Recorders Boîtes noires (Matériel)	Shaft Power Meter(1) (Matériel)
Tests de performance annuels (Services)	SaaS(2) Maritime (Logiciels)

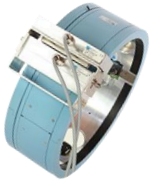

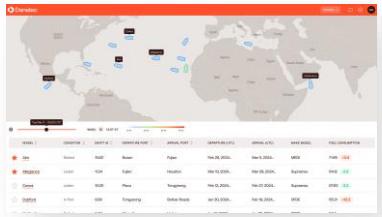

>30 % de chiffre d'affaires récurrent

Danelec

~44 M€ Chiffre d'affaires 2023-24	15 500 Base installée
168 Salariés	700+ Techniciens certifiés (Partenaires externes)
Farum, Denmark Siège	14 Implantations dans le monde

* 5 % de chiffre d'affaires autre

(1) Appareil de mesure de la puissance de l'arbre de transmission

(2) « *Software as a Service* » ou logiciel en tant que service

Des complémentarités technologiques créatrices de valeur

Fort potentiel de développement commercial

	ascenz marorka – Technology for sustainable ships / Vessel Performance Solutions	Danelec
Gestion de la performance	Solutions de pointe offrants des options supplémentaires pour les clients	Large flotte équipée de capteurs compatibles avec Ascenz Marorka
Optimisation des trajets / Routage météorologique	Danelec n'a pas de solution de routage météo – complémentarité naturelle avec Ascenz Marorka	
Vessel Remote Server (VRS) Shaft Power Meter (SPM)	Possibilité de ventres croisées : offres combinées de performance et de routage	
Voyage Data Recorders (Boîtes noires)		Fort potentiel de ventes additionnelles grâce à une large base clients directe

Illustration des synergies potentielles

4

Marché

Elogen

Philippe Berterottière

Président-Directeur général

Elogen : performance financière 2024 & revue stratégique

Chiffres clés*

Carnet de commandes	Chiffre d'affaires
4,4 M€	11,4 M€

Effectifs	EBITDA
171	-33,3 M€

* Au 31 décembre 2024

Performance financière 2024

- Chiffre d'affaires annuel s'élevant à 11,4 M€, +12,7 % vs exercice 2023
- Perte d'EBITDA s'élevant à - 33,3 M€ dans un contexte de marché difficile
- Absence de commande significative

Premières conclusions de la revue stratégique

- Réorientation du modèle d'affaires pour valoriser ses atouts technologiques
- Les mesures sont soumises à des procédures d'information-consultation des instances représentatives du personnel
  - Plan de protection de l'emploi
    - Phase initiale de départs volontaires pour minimiser, dans la mesure du possible, les départs contraints
    - Programme de départs envisagé pour 110 postes
  - Suspension de la construction de l'usine de Vendôme

(1) Chiffre d'affaires hors subventions d'exploitation
(2) L'EBITDA exclut les provisions pour pertes à terminaison

5

Résultats 2024

Thierry Hochoa

Directeur administratif et financier

Carnet de commandes 2024[1] : 1,9 milliard d'euros

CARNET DE COMMANDES EN UNITÉS

En unités

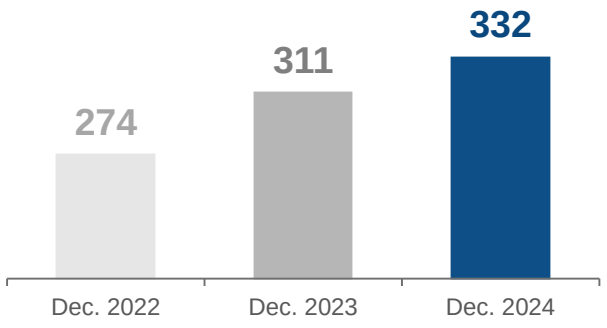

CARNET DE COMMANDES PAR ANNÉE DE LIVRAISON

En unités

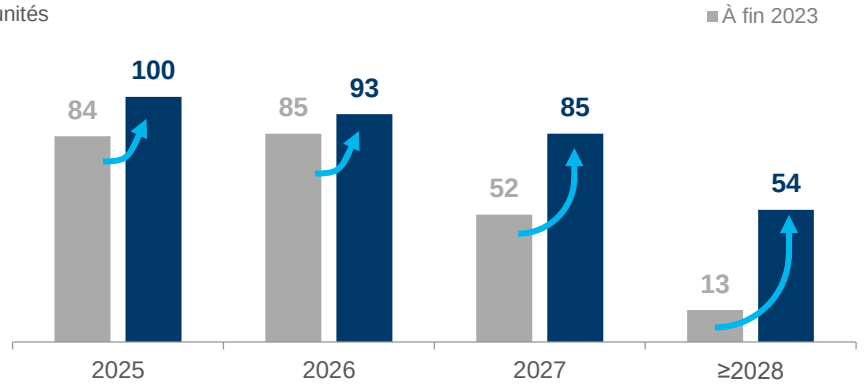

CARNET DE COMMANDES EN VALEUR

En M€

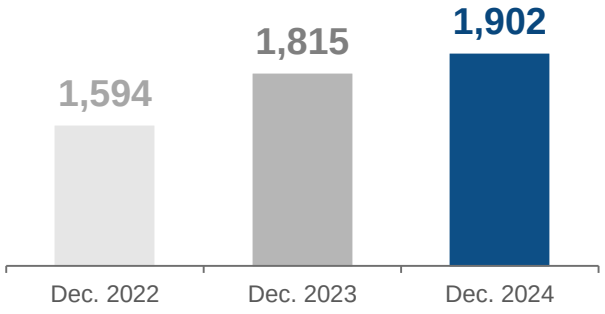

CHIFFRE D'AFFAIRES ATTENDU DU CARNET DE COMMANDES

En M€

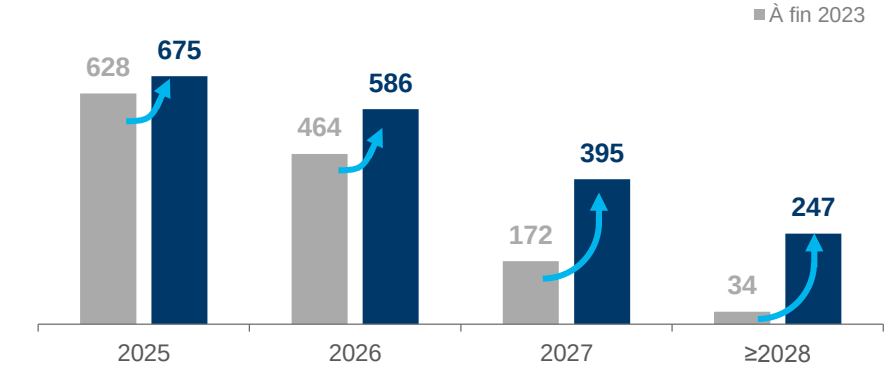

(1) Redevances de l'activité principale, hors GNL carburant, activité de services et Elogen

2024 : chiffre d'affaires consolidé

CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSUMÉ

En M€	2023	2024	Variation (%)
Chiffre d'affaires	**427,7**	**641,4**	**+50,0 %**
Constructions neuves	***389,5***	***591,1***	***+51,8 %***
% du CA	*91 %*	*92 %*	
Méthaniers / éthaniers	353,4	552,5	+56,4 %
FSU	2,4	-	na
FSRU	-	1,4	na
FLNG	-	4,6	na
Réservoirs terrestres & GBS	4,1	1,7	-58,8 %
Navires propulsés au GNL	29,5	30,9	+4,6 %
Electrolyseurs	***10,1***	***11,4***	***+12,7 %***
% du CA	*2 %*	*2 %*	
Digital	***8,4***	***15,6***	***+85,1 %***
% du CA	*2 %*	*2 %*	
Services (1)	***19,7***	***23,3***	***+18,2 %***
% du CA	*5 %*	*4 %*	

(1) Incluant OSE Engineering

Croissance du chiffre d'affaires (+50 % vs 2023)

Chiffre d'affaires constructions neuves (royalties) :

- 591,1 millions d'euros, **+52 % / +201,6 millions d'euros** par rapport à 2023
- Chiffre d'affaires méthaniers et éthaniers : +56,4 %, en raison d'un plus grand nombre de méthaniers en construction en 2023, générant des revenus supplémentaires

Chiffre d'affaires Elogen :

- 11,4 millions d'euros, **+13 %** par rapport à 2023

Chiffre d'affaires Digital :

- 15,6 millions d'euros, **+85 %** par rapport à 2023 reflétant une bonne dynamique

Chiffre d'affaires Services :

- 23,3 millions d'euros, **+18 %** par rapport à 2023, porté par services d'assistance aux navires en opération et les études d'avant-projet

2024 : performance financière

COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

En M€	2023	2024	Variation (%)
Chiffre d'affaires	**427,7**	**641,4**	**+50,0 %**
EBITDA[1]	**234,5**	**388,1**	**+65,5 %**
Marge (%)	***54,8 %***	***60,5 %***	
Résultat d'exploitation / EBIT	**223,5**	**374,4**	**+67,5 %**
Marge (%)	***52,3 %***	***58,4 %***	
Résultat net	**201,4**	**347,8**	**+72,7 %**
Marge (%)	***46,6 %***	***54,2 %***	
Variation du BFR	+28,8	+18,6	na
Investissements	-44,7	-68,5	na
Flux de trésorerie disponible[2]	219,6	338,2	+54,0 %
Dividende payé	-125,6	-228,9	+82,2 %
	31/12/2023	**31/12/2024**	
Trésorerie nette	267,5	343,3	+28,3 %

EBITDA
388,1 M€

+65 % vs 2023

- En ligne avec l'augmentation du chiffre d'affaires de l'activité principale
- Impact d'Elogen

Investissements
68,5 M€

+24 M€ vs 2023

- Travaux de rénovation du siège pour améliorer la performance environnementale
- Investissements en R&D, biens immobiliers et équipements (y compris investissements et subventions d'Elogen)
- Investissements via GTT Strategic Ventures et acquisition de VPS

Trésorerie nette
343,3 M€

+28 % vs 2023

- Principalement lié à l'augmentation de l'EBITDA et la variation positive du BFR

(1) L'EBITDA 2023 exclut dorénavant les provisions pour pertes à terminaison
(2) Défini comme EBITDA + variation du BFR + investissements

Dividende 2024 : une année record

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat net consolidé(IFRS)	**142,8 M€**	**143,4 M€**	**198,9 M€**	**134,1 M€**	**128,3 M€**	**201,4 M€**	**347,8 M€**
Résultat net par action[1]	3,85€	3,87€	5,36€	3,63€	3,48€	5,45€	9,41€

Montant du dividende

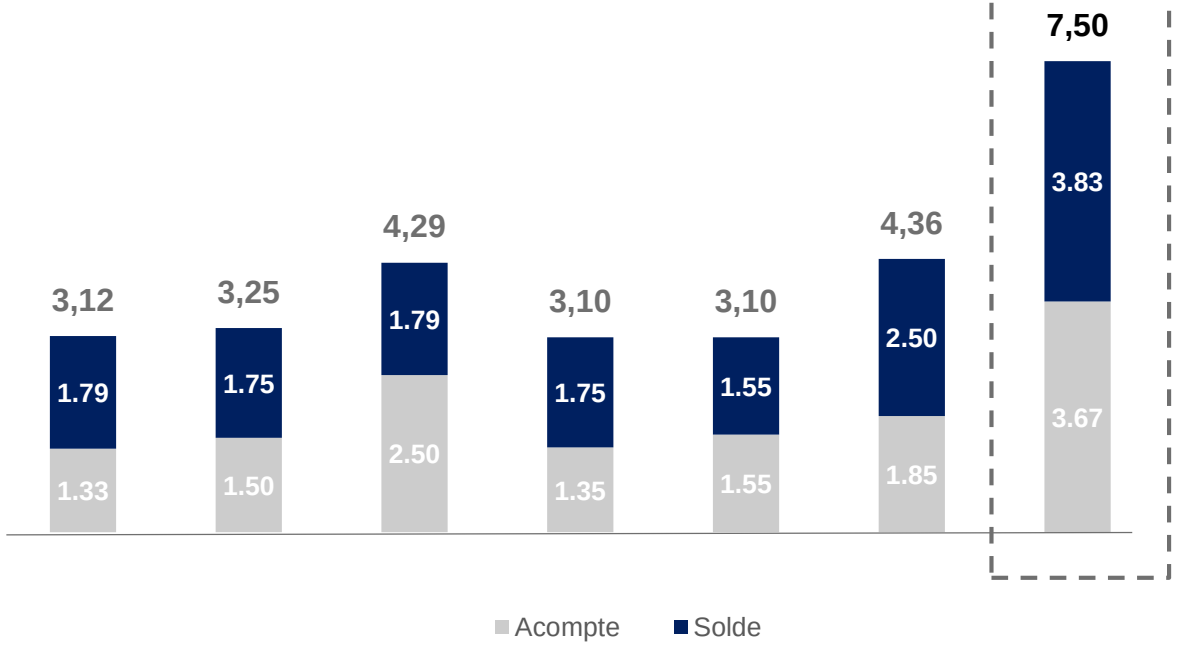

Taux de distribution de l'exercice 2024[2] : 80 %

Solde du dividende : 3,83 €[3]

- Date de détachement : 17 juin 2025
- Date de paiement: 19 juin 2025

(1) Le bénéfice net par action est basé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation
(2) Taux de distribution calculé sur le bénéfice distribué (et la distribution éventuelle des réserves) en % du bénéfice net consolidé de l'exercice
(3) Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires et des bénéfices dans les comptes sociaux de GTT SA

Évolution de l'action GTT depuis l'introduction en Bourse (au 10 juin 2025)

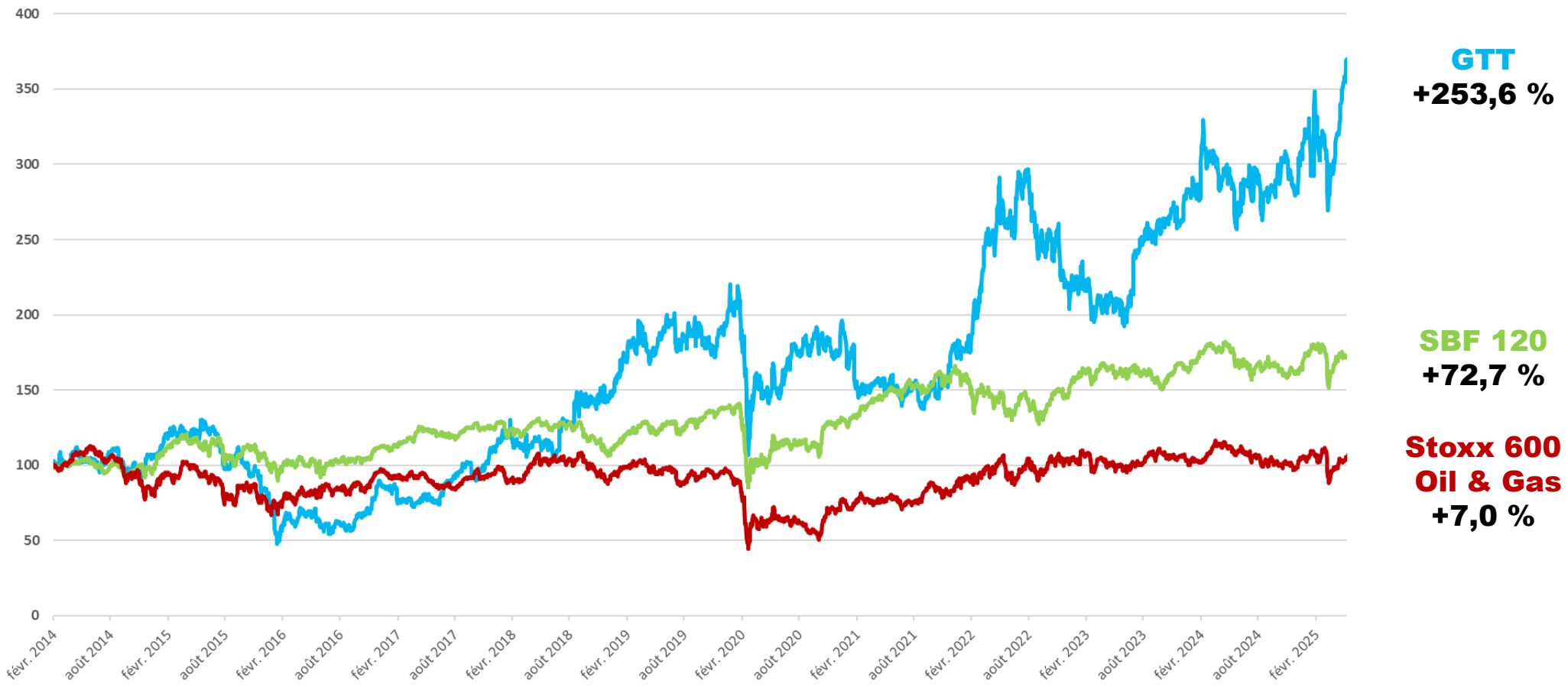

- Capitalisation boursière au 10 juin 2025 : 6,0 milliards d'euros
- Performance de l'action depuis l'IPO : +254 % (y compris dividendes réinvestis : +528 %)
- GTT se classe dans le SBF 120 en 48e position

Note : tous les cours sont en base 100 au 26 février 2014.

Évolution de l’actionnariat de GTT

SYNTHÈSE DE L’ACTIONNARIAT DE GTT À FIN MAI 2025

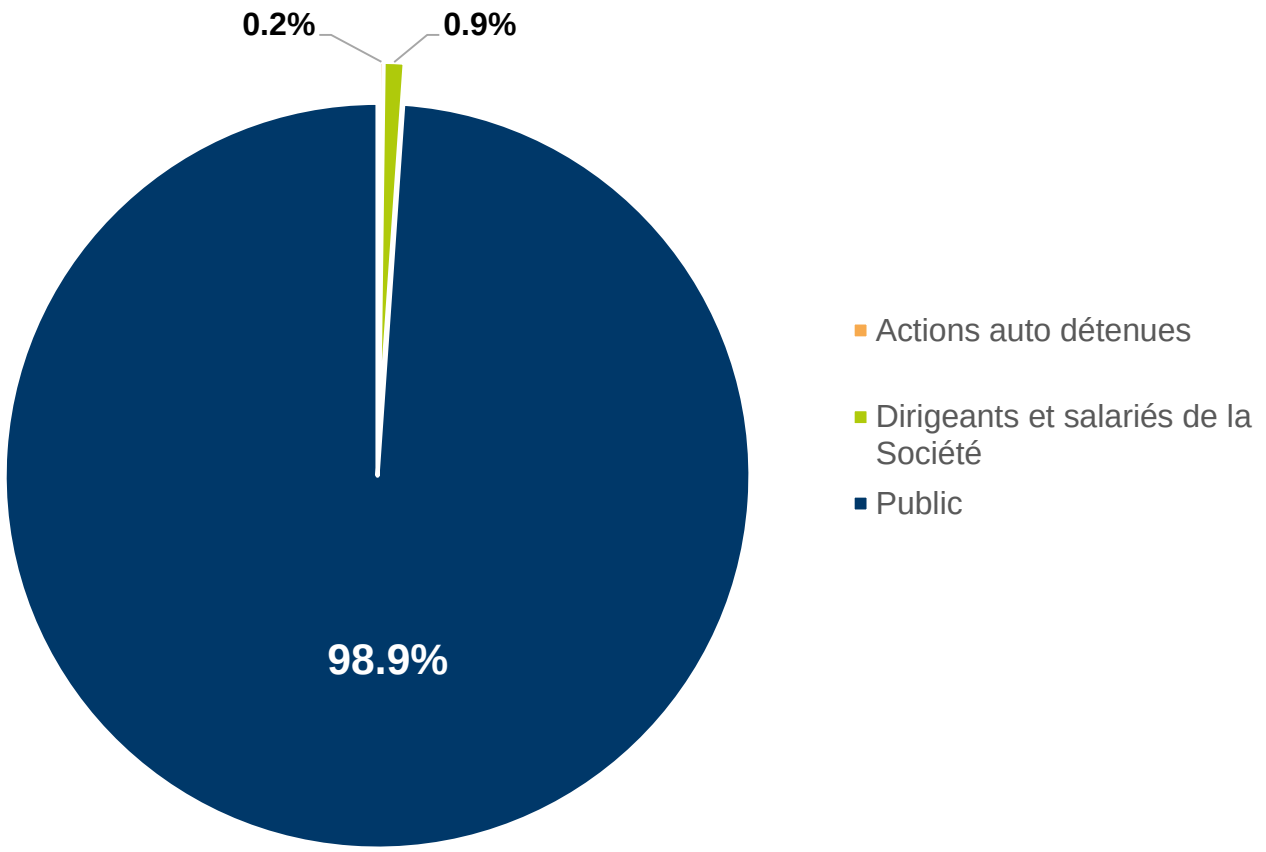

PLAN D’ACTIONNARIAT SALARIÉ

- 15 mai 2024 : très large succès du premier plan d'actionnariat salarié international, avec un taux de participation s’élevant à 87 %
  - Augmentation de capital de 40 041 titres, soit 0,11 % du capital du Groupe
  - Part des salariés et dirigeants à environ 0,85 % du capital de GTT

5

Perspectives 2025

Philippe Berterottière

Président-Directeur général

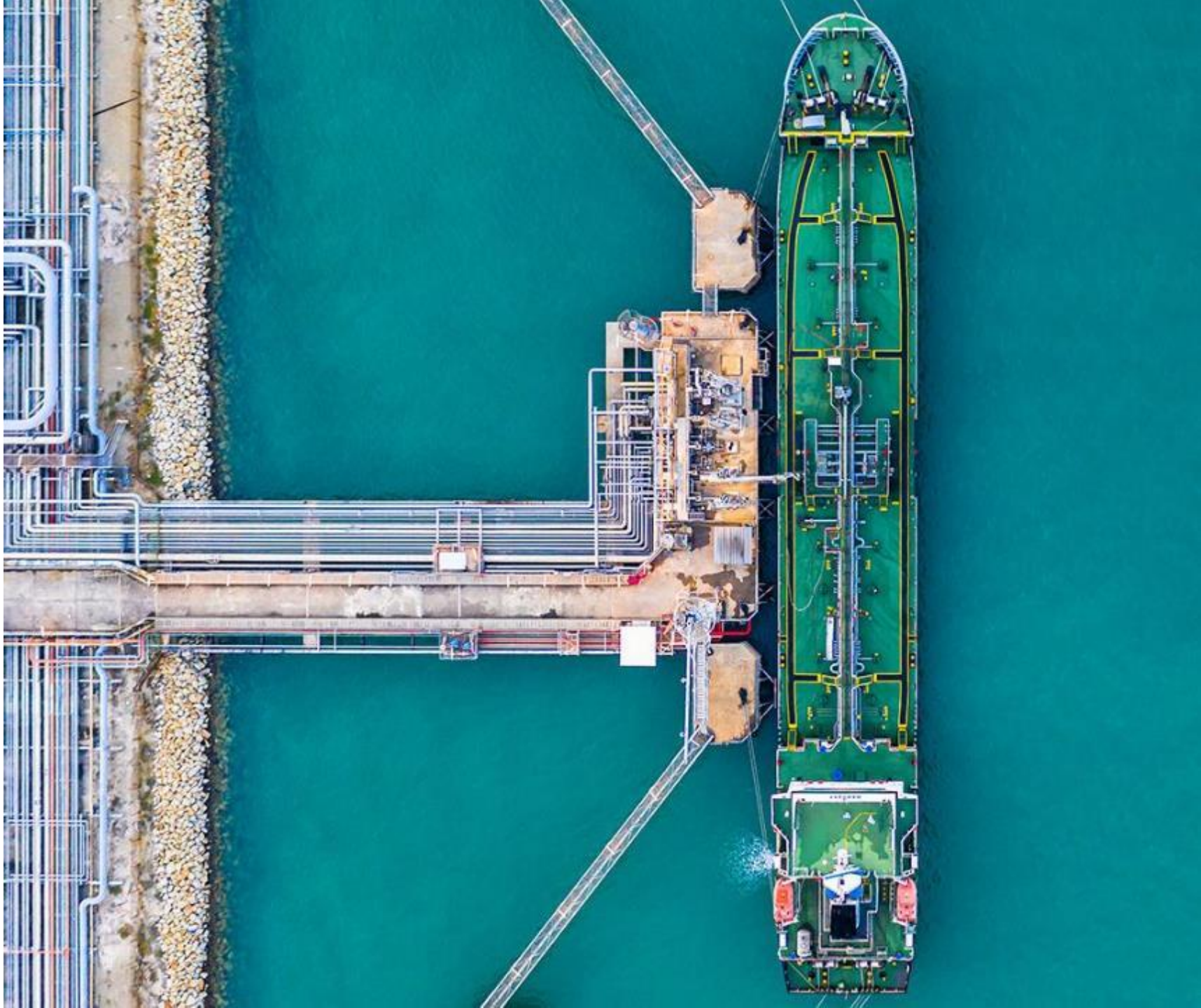

Perspectives 2025

Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires consolidé 2025 attendu dans une fourchette de **750 M€ à 800 M€**
EBITDA	EBITDA consolidé 2025 attendu dans une fourchette de **490 M€ à 540 M€**
Dividende[1]	Distribution au titre de l'exercice 2025 au moins équivalente à 80 % du résultat net consolidé

Note : En l'absence de reports ou annulation significatifs de commandes.
[1] Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale. Les statuts de GTT prévoient que les dividendes peuvent être payés en espèces ou en actions selon la préférence de chaque actionnaire.

6

Rapport des Commissaires aux comptes

7

Gouvernement d’entreprise

Philippe Berterottière

Président-Directeur général

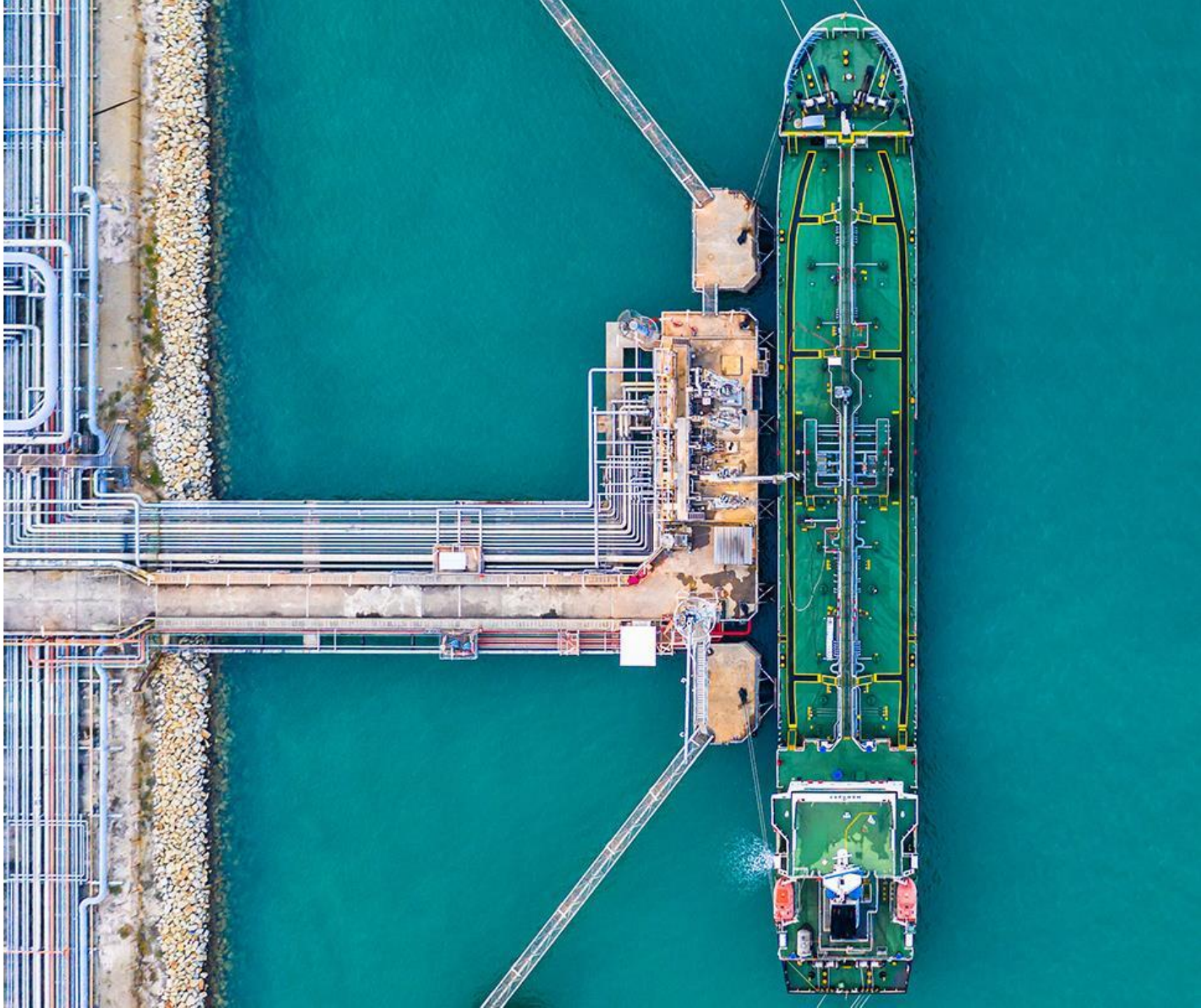

Composition du Conseil d'administration en 2024

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'administration était composé de 8 membres[1], dont :

Répartition administrateurs indépendants/non indépendants

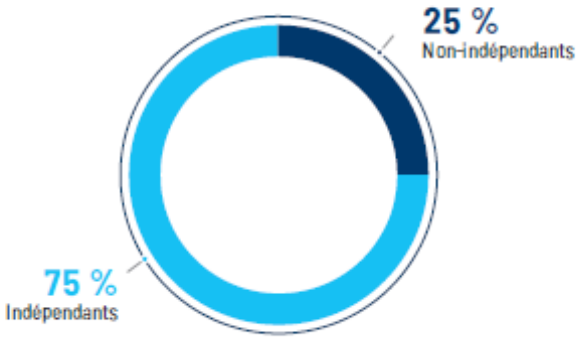

Répartition hommes/femmes

Répartition par tranche d'âge

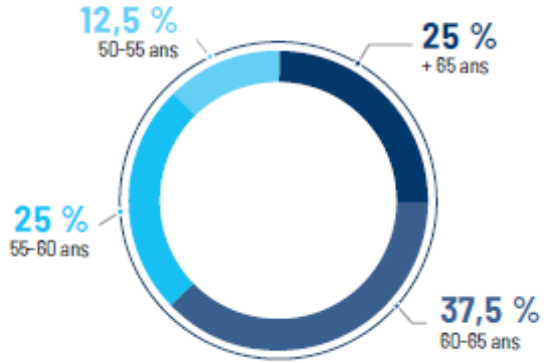

Répartition par tranche d'ancienneté

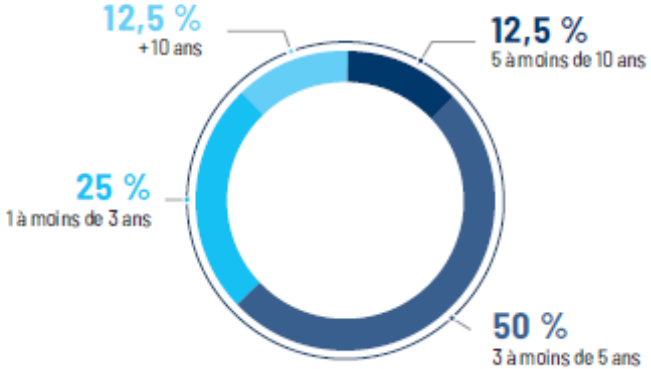

(1) La composition précise du Conseil d'administration au 31 décembre 2024 figure en page 165 du Document d'enregistrement universel

Activité du Conseil d’administration en 2024

- Nombre de réunions du Conseil d’administration : **10 réunions**
- Taux de présence moyen : **97 %**
- Principaux sujets abordés :
  - Politique financière, reporting budgétaire et comptable, dividende : points réguliers sur l’activité du Groupe, examen des comptes sociaux et consolidés, des chiffres d’affaires trimestriels, proposition d’affectation des résultats, revue des projets de communication financière, revue des travaux des comités du Conseil d’administration.
  - Stratégie et RSE : revue des opportunités stratégiques du Groupe, examen des sujets RSE, revue de la cartographie des risques.
  - Gouvernance : nomination des administrateurs et revue de leur indépendance, composition des comités, revue de la politique de mixité, revue du document d’enregistrement universel, recrutement du nouveau Directeur général.
  - Rémunérations : revue des rémunérations des mandataires sociaux en 2023 et revue des politiques de rémunération pour 2024, revue des conditions de performance et attribution du plan AGA 2024.

Activité des comités en 2024[1]

Le comité d'audit et des risques

- Président : **M. Pascal Macioce**
- 5 réunions
- Taux de présence moyen : **95 %**

Le comité des nominations et rémunérations

- Présidente : **Mme Catherine Ronge**
- 10 réunions
- Taux de présence moyen : **100 %**

Le comité stratégique et RSE

- Président : **M. Antoine Rostand**
- 4 réunions
- Taux de présence moyen : **100 %**

(1) Les différents sujets examinés par les comités sont précisés dans le Document d'enregistrement universel : pages 185 pour le Comité d'audit et des risques, page 188 pour le Comité des nominations et rémunérations, page 189 pour le Comité stratégique et RSE.

Renouvellement et ratification d’administrateurs soumis à l’Assemblée générale

- Ratification de la nomination en qualité d’administratrice de Mme Virginie Banet (5e résolution)
  - Mme Banet a été nommée par cooptation le 17 avril 2025, en remplacement de Mme Frédérique Kalb démissionnaire,
  - La nomination provisoire est soumise à la ratification de l’Assemblée générale 2025.
  - Le mandat expirera lors de l’Assemblée générale 2027;
  - Mme Banet est une administratrice indépendante et est membre du Comité d’audit et des risques

- Renouvellement du mandat d’administratrice de Mme Domitille Doat Le Bigot (6e résolution)
  - Mme Doat le Bigot a été nommée par cooptation le 7 juin 2023 ;
  - Le mandat expirera lors de l’Assemblée générale 2029 ;
  - Mme Doat Le bigot est une administratrice indépendante et est membre du Comité d’audit et des risques

Composition du Conseil d'administration en cas d'adoption des 5e et 6e résolutions

Philippe Berterottière	Président du Conseil d'administration
Virginie Banet	Administratrice indépendante
Domitille Doat le Bigot	Administratrice indépendante
Carolle Foissaud	Administratrice indépendante
Catherine Ronge	Administratrice indépendante
Luc Gillet	Administrateur indépendant
Pierre Guiollot	Administrateur
Pascal Macioce	Administrateur indépendant
Antoine Rostand	Administrateur indépendant

9 membres, dont :

- 7 indépendants, soit 78 %
- 44,5 % de femmes et 55,5 % d'hommes.

Gouvernance de la Société depuis le 9 février 2025

Président-Directeur général*

Philippe BERTEROTTIERE

Conseil d'administration

- Comité d'audit et des risques
- Comité des nominations et rémunérations
- Comité stratégique et RSE

* Suite à la démission de M. Jean-Baptiste Choimet en date du 9 février 2025, le Conseil d'administration a décidé de réunifier les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général, et a lancé la recherche d'un nouveau Directeur général. M. Berterottière assume les fonctions de Président-Directeur général au cours de cette période transitoire.

7

Rémunérations

Mme Catherine Ronge,

Présidente du Comité des nominations et rémunérations

Principaux éléments de la rémunération de M. Berterottière au titre de 2024[1]

Président-Directeur général pour la période du 1er janvier au 12 juin 2024 (AG comprise)

Rémunération fixe

Rémunération annuelle :
400 000 €

Rémunération versée
(prorata temporis) :
180 000 €

Rémunération variable court terme

Rémunération annuelle :
296 537 €

Rémunération versée
(prorata temporis) :
132 064 €

Président du Conseil pour la période du 12 juin (post AG) au 31 décembre 2024

Rémunération fixe forfaitaire

Rémunération annuelle :
400 000€

Rémunération versée
(prorata temporis) :
220 000 €

(1) M. Berterottière bénéficie également d'avantages en nature (véhicule de fonction) valorisés à 1 517 € et perçoit une rémunération au titre de ses fonctions de Président du Conseil d'administration (31 976 €). Les détails des rémunérations dues au titre de 2024 figurent aux pages 203 et 204 du document d'enregistrement universel.

Principaux éléments de la rémunération de M. Choimet au titre de 2024[1]

Directeur général pour la période du 12 juin au 31 décembre 2024

Rémunération fixe

Rémunération annuelle :
425 000 €

Rémunération versée
(prorata temporis) :
233 750 €

Rémunération variable court terme

Rémunération annuelle :
295 646 €

Rémunération versée
(prorata temporis) :
163 979 €

(1) M. Choimet a également bénéficié d'avantages en nature (véhicule de fonction) valorisés à 1 121 €. Les détails des rémunérations dues au titre de 2024 figurent aux pages 205 et 206 du document d'enregistrement universel.

Rémunération du Conseil d’administration*

Rémunération due au titre de 2024

Rémunération globale du Conseil d’administration : 542 171 €

La répartition de la rémunération entre les administrateurs est déterminée sur la base des règles établies par la politique de rémunération 2024.

La part variable (en fonction de la présence) est prépondérante.

*Le détail de la rémunération attribuée à chaque administrateur figure en page 191 et 192 du document d’enregistrement universel

Politique de rémunération du Président Directeur général en 2025

(applicable à M. Berterottière à compter du 9 février 2025 et à tout nouveau Directeur général qui viendrait à prendre ses fonctions en 2025)

Rémunération fixe*

(versée *prorata temporis*)

425 000 €

Rémunération variable court terme

(versée *prorata temporis*)

Plafond fixé à 100 % de la rémunération fixe, soit

425 000 €

Application de deux types de critères de performance:

- Critères quantitatifs représentant 76 %
- Critères qualitatifs représentant 24 %

Les critères RSE représentent 22 % du poids total.

Rémunération variable long terme

Plafond fixé à 200 % de la rémunération fixe annuelle

L'attribution définitive sera soumise à des conditions de performance appréciées sur une durée de 3 ans.

* M. Berterottière bénéficie également d'avantages en nature (véhicule de fonction).
Les détails de la politique de rémunération au titre de 2025 figurent aux pages 215 à 222 du Document d'enregistrement universel 2024.

Politique de rémunération du **Directeur général pour la période du 1er janvier au 9 février 2025**

Rémunération fixe annuelle

(versée prorata temporis)

425 000 €

Rémunération variable court terme

(versée prorata temporis)

Plafond fixé à 100 % de la rémunération fixe

Application de deux types de critères de performance

- Critères quantitatifs représentant 76 %
- Critères qualitatifs représentant 24 %

Les critères RSE représentent 22 % du poids total.

Compte tenu de la démission de M. Jean-Baptiste Choimet en date du 9 février 2025, aucune rémunération variable long terme n'est applicable.

Les détails de la politique de rémunération au titre de 2025 figurent aux pages 222 à 223 du Document d'enregistrement universel 2024.

Politique de rémunération du **Président du Conseil d'administration**

(applicable du 1er janvier au 9 février 2025 et en cas de nouvelle dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur général)

Rémunération fixe et forfaitaire annuelle* : 400 000 euros

- Rémunération applicable *prorata temporis*
- M. Berterottière ne percevra pas d'autre rémunération au titre de sa qualité de membre du Conseil d'administration
- Autres avantages : véhicule de fonction, régime collectif de prévoyance.

*La politique de rémunération du Président du Conseil figure en page 224 du Document d'enregistrement universel 2024.

Rémunération du Conseil d’administration*

Politique de rémunération au titre de 2025

Nouvelle enveloppe en ligne avec le benchmark 800 000 €

Cette enveloppe permettra principalement de :

- faire face à l’augmentation du nombre de réunions,
- faire entrer un nouvel administrateur (nouveau DG),
- mettre en ligne la rémunération avec la pratique de marché (augmentation de la rémunération variable des réunions de 15 % (les réunions tenues en distanciel étant rémunérées à 70%).

*La politique de rémunération 2025 du Conseil d’administration figure en page 224 du Document d’enregistrement universel 2024.

Le vote des actionnaires est donc sollicité pour :

Approuver les rémunérations au titre de 2024 sur la base de la politique de rémunération approuvée par la précédente Assemblée générale :

- des mandataires sociaux de la Société (art L.22-10-9 du code de commerce)
- de M. Philippe Berterottière, Président-Directeur général du 1er janvier au 12 juin 2024,
- de M. Jean-Baptiste Choimet, Directeur général du 12 juin au 31 décembre 2024.

7e, 8e, 9e,10e
Résolutions

Approuver les politiques de rémunération au titre de 2025 :

- du Directeur général pour la période du 1er janvier au 9 février 2025,
- du Président-Directeur général à compter du 9 février 2025,
- du Président du Conseil d'administration,
- du Conseil d'administration.

11e, 12e, 13e,
14e et 15e Résolutions

8

Rapport du Conseil sur les résolutions proposées

9

Questions & réponses

Questions écrites

« Où en est le Conseil d'Administration de GTT dans le recrutement d'un nouveau Directeur Général ? Y-a-t-il des pistes privilégiées en interne ou en externe ? A quelle échéance pensez-vous que le sujet sera adressé ? »

Réponse GTT :

Le 9 février 2025, à la suite de la démission de M. Jean-Baptiste Choimet de ses fonctions de Directeur général, le Conseil d'administration a procédé à titre temporaire à la réunification des fonctions de Président et de Directeur général et a désigné M. Philippe Berterottière comme Président-Directeur général pour une période transitoire, dans l'attente de la désignation d'un nouveau Directeur général.

Le Conseil d'administration a également nommé un Comité ad hoc, composé de Mme Catherine Ronge (Présidente du Comité ad hoc), M. Pascal Macioce et M. Antoine Rostand. Le Comité ad hoc a initié un processus de sélection et a désigné un cabinet de recrutement pour l'accompagner.

Le processus de sélection est en cours et progresse bien, le Groupe disposant d'atouts très importants sur un marché porteur pour attirer des profils de haut niveau et pertinents.

Ce processus devrait aboutir dans les prochains mois et au plus tard avant l'Assemblée générale annuelle convoquée en 2026.

9

Questions & réponses

10

Vote des résolutions